

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. X.

MONTREAL, 19 AOUT 1899.

No. 230

SOMMAIRE :

Dreyfus, *Vieux-Rouge* — La vraie note, *Libéral* — Les *Vérités*, *Placide* — Militarisme, *Canadien* — L'ÉGLISE ET LE THÉÂTRE : Un éloge de l'abbé Pierre Vignot, *Julien de Narfon* — L'âme d'un vicaire, *Michael Py* — Le Congrès International des Femmes, *G. Labadie-Lugraxe* — Saint Antoine et l'art italien, *André Michel*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Demander un numéro échantillon du RÉVEIL.
Prix d'abonnement \$3. par année

C'EST LE BON

Comme remède pour la gorge et les poumons,
rien n'approche le BAUME RHUMAL. 94

DREYFUS

Voilà sept lettres autour desquelles se joue le plus grand drame qui ait agité le monde depuis des siècles.

Il n'y a pas, je crois, un coin du globe où se trouve un bureau de poste, un coin qui soit en contact avec la civilisation, quelle que soit la langue qui s'y parle, où ces deux syllabes n'aient pénétré.

Et pourtant, avez-vous remarqué combien notre grande presse garde un silence marqué et s'abstient de parler de cet homme dont l'état d'âme inquiète tous les esprits ?

On publie bien des dépêches et des portraits — plus ou moins exactes et plus ou moins laids, — on cite les opinions de Pierre et de Paul, mais on a bien soin de ne rien risquer afin de se conserver la chance, quelle que soit l'issue du procès, de pouvoir s'écrier : Je vous l'avais bien dit.

Puisque personne n'ose se prononcer, nous n'imiterons pas ces ménagements de chèvre et de choux.

Ce que craignent d'imprimer nos feuilles

à grand tirage et à direction ecclésiastique, nous allons le faire paraître, nous, sans peur, afin que les esprits soient renseignés.

Nous avons entendu, depuis quelques jours, faire bon marché des dépêches qui accumulent sur les persécuteurs et sur les dénonciateurs de Dreyfus des preuves irréfutables de passion incontrôlable, de préjugés enracinés, de perversion d'esprit et d'opinions incarnées qui résistent à la preuve la plus éclatante.

On dit : Ce sont des dépêches anglaises ! Mais niera-t-on que les Anglais, je veux dire le génie britannique, ne soit plus apte à la compréhension des lois criminelles que le génie latin ?

N'y a-t-il pas lieu de s'attendre de la part d'hommes initiés à cette splendide méthode expérimentale qui est le fondement de la procédure criminelle anglaise, à une appréciation essentiellement plus rigoureuse et plus exacte de ce qui est prouvé et de ce qui ne l'est pas, que de la lecture des articles du *Petit Journal* qui représente dans sa quintessence cet esprit bimblotier, papotier, cancanier qui est celui du Français aux prises avec des faits que jamais on ne veut regarder en face, mais sur lesquels on ergote, qu'on retourne jusqu'à ce qu'ils soient perdus de vue dans des considérations d'ordre secondaire.

Plût au ciel que cette triste affaire Dreyfus fût restée sur son propre terrain, sur le terrain des faits !

Vous avez lu Dickens, n'est-ce pas ; vous connaissez *Hard Times* et vous n'ignorez pas ce passage où M. Gradgrind dit :

“ Ce qu'il me faut, ce sont des faits. N'enseignes à ces filles et à ces garçons que des faits ; on n'a besoin que de faits dans la vie. Ne plantez rien autre chose en eux ; déracinez en eux toute autre chose. Vous ne pouvez former l'es-

prit d'un animal raisonnable qu'avec des faits. Aucune autre chose ne pourra leur être utile. C'est le principe d'après lequel j'élève mes propres enfants, et c'est là le principe d'après lequel je veux que les enfants soient élevés. Attachez-vous aux faits, monsieur ! ”

Voilà le fond du caractère anglais, jugé par un Anglais. Le type est peut être un peu chargé, mais la note est vraie.

C'est avec cet instinct qu'il faut juger Dreyfus, c'est le fait qu'il nous faut.

Tant qu'on n'aura pas dégagé le fait, on ne nous fera pas croire à la culpabilité.

En somme, ne l'oublions pas, toute l'affaire, avec autant de grand A que l'on voudra, roule sur le bordereau, ce fameux mot qui, maintenant, a fait le tour du monde.

Dreyfus a-t-il écrit le bordereau ?

That is the question !

Tout le reste est de la fantasmagorie, de la fioriture.

Le journal français *Le Temps*, qui a compté et qui compte encore dans ses rangs des esprits distingués, imbus du positivisme anglais, façonnés au froid raisonnement par des maîtres comme John Lemoine, a compris que le bordereau était l'orbite dans lequel devait tourner l'affaire et son correspondant de Rennes, dans une page flamboyante écrite avec la fièvre de la Chambre des Assises, nous montre Dreyfus sous les yeux d'une salle pleine, face à face avec le bordereau et soliloquant comme Hamlet quand il tient le crâne de Yorick.

Voici ce morceau de haut reportage :

“ Emu Dreyfus l'a été aussi quand le petit sergent lui a apporté, montré, mis sous les yeux le bordereau, enfermé, comme relié dans un double carton—assez semblable de loin à ces cartes des restaurants d'autrefois, à tarifs parallèles—et lorsqu'il a jeté les yeux sur ce papier, main-

tenant historique, qu'il avait vu jadis au Cherche-Midi, dans la *boîte* de l'accusé, et qu'il revoyait maintenant—cause palpable de sa perte—dans cette salle aux claires couleurs du lycée de Rennes. Le *bordereau* ! Le fameux bordereau dont le monde entier a parlé ! Le bordereau dont un industriel saisit, happe au passage le nom en hâte pour ajouter une affaire industrielle à cette terrible affaire judiciaire et fabriquer du papier à cigarette qui s'appelle ou s'appellera le *papier du bordereau*. Hélas ! que d'affaires, d'intérêts ainsi mêlés à ce drame dont nous qui n'en pouvons mais, nous, la foule, nous qui voulons le travail et le calme et la paix, et l'honneur, nous souffrons, tandis que d'autres en font, comme on dit, leur affaire !

“ Dreyfus a donc revu ce papier sinistre et alors sa voix s'est élevée et sa protestation a été violente, profonde. “ Ce n'est pas moi ! ” Ce n'est pas lui qui a écrit ces lignes maudites. Il le répète avec véhémence. Il a, derrière son lorgnon, un regard de colère en regardant le papier pelure. Son geste va presque, d'instinct, repousser l'espèce de cahier relié qu'on lui présente et qui, si tous les experts l'ont contresigné, doit avoir d'étranges et multiples paraphes.

“ Et c'est encore une émotion — mais dans le public, non chez l'accusé—lorsqu'on lui passe le facsimile de la *dictée* qu'il a subie, lors de son arrestation. Visiblement, l'écriture, à un point donné, en était modifiée. Tels caractères, tels mots devenaient tout à coup plus gros que les autres. Mais la réponse est nette : ces mots, ces lignes grossies ne sont précisément pas des mots empruntés au criminel bordereau par le commandant du Paty de Clam. C. n'est donc pas le trouble de l'homme qui a fait grossir son écriture.

“ Alors j'entends derrière moi quelqu'un s'étonner que ce terrible drame où, dit l'accusation, l'ennemi joue son rôle, où il est question de ce qu'il y a de plus sacré, la défense nationale, où la trahison a “ procuré à une puissance étrangère les moyens de commettre les hostilités ou d'entreprendre la guerre contre la France ” — la guerre, et quelle guerre ! — que cette tragédie effrayante se réduise à une discussion grapholo-

gique entre des officiers supérieurs et un petit capitaine d'artillerie.

“ —Quoi ! dit mon voisin, voilà tout le drame !

“ C'est que tout le drame est là, en effet. Un employé de bureau est accusé d'avoir griffonné un papier qui, sur nos moyens de défense ou d'attaque, livre des secrets à l'adversaire de la patrie. Il soutient que ce papier, il ne l'a pas écrit. Des experts comparant son écriture à celle du chiffon de papier, la trouvant non seulement analogue, mais identique. Entre tous les officiers de l'état-major général dont on soumet les autographes aux experts en leur disant : “ L'auteur du document est de ceux-là ! — cherchez ! ” l'écriture de cette façon de scribe qu'est un officier stagiaire est celle qui se rapproche le plus des lignes parricides. “ L'homme qui a écrit le bordereau, le voilà ! ” répondent les experts. Et depuis quatre ans la France se bat à coups de paperasses et s'entre-déchire pour des écritures ! En toute autre matière criminelle, la question eût été liquidée vite, surtout depuis l'apparition d'*Esterhazy*, personnage intermittent.

“ Mais il a bien fallu tout grossir, comme les mots que traçait Dreyfus à mesure qu'on lui dictait des vocables inattendus. Ce grossissement, qui cache tant de passions farouches, nous a déjà coûté cher. Malgré le huis-clos — que deux officiers sur sept ont repoussé — ne pourrions nous enfin, n'allous-nous pas enfin “ voir la lumière, ” toute la lumière, ces *torrents de lumière* dont parlait un poète, et que nous souhaitons tous, dussions-nous en être aveuglés ? ”

Voilà le grand mot lâché : des faits !

Prouvez que Dreyfus a écrit le bordereau.

Ou bien, lâchez-le.

Mais non, on continue à ergoter, à fendre des cheveux en douze et des pelures en six et l'on tient en éveil les passions les plus mauvaises.

N'a-t-on pas été jusqu'à tracer de Dreyfus des portraits de toute nature pour influencer s'il était possible encore davantage l'opinion contre lui ?

Nous ne parlons pas ici des caricatures abominables, exécrables, criminelles presque, que les journaux à grand tirage nous ont servies du prisonnier de l'Île du Diable.

Ce sont les auteurs de ces horreurs qui devraient être renvoyés à Cayenne.

Non, nous parlons des portraits écrits, qui insistent sur ce que Dreyfus n'a pas l'air agréable.

Agréable, vous nous la baillez belle !

Un homme qui depuis cinq ans subit toutes les tortures.

On aurait l'air morose à moins.

Mais ceci n'est pas vrai encore. Voici un portrait que nous puisons dans un autre journal.

On saura à quoi s'en tenir

Ce n'est pas un Anglais qui écrit cela. J'avoue que je n'en connais pas qui pourraient toucher un personnage avec autant de galbe ; c'est un journaliste parisien, présent à Rennes, et voici ce qu'il nous dit :

" Un de ceux qui ne sont point parmi les adversaires de Dreyfus disait il y a quelques jours : " Son aspect est peu agréable ; c'est ce qui explique qu'il *n'a pas eu de succès* en 1894." Je ne sais quelle fut l'attitude du capitaine, il a quatre ans, devant ses juges ; mais aujourd'hui, pour tout observateur sans parti pris, l'homme qui, revenu du bout du monde, après avoir vécu solitaire dans une case de l'Île du Diable, s'est tenu en cette attitude militaire devant ses juges, n'est point du tout le personnage froidement antipathique dont on nous a tant et tant de fois parlé. N'étaient ses cheveux devenus rares et qui ont grisonné depuis quatre ans, on lui donnerait moins d'années que son âge : " Trente-neuf ans," a-t-il dit. Le visage semblerait plus jeune si le crâne dénudé n'était celui d'un être vieilli.

" Je l'ai bien étudié tandis qu'assis sur sa chaise, devant le capitaine de gendarmerie qui

ne le quitte pas, il écoutait énumérer, nommer, un à un, ces témoins qui bientôt viendront l'accuser et parmi lesquels il en est un au moins dont il invoque sans cesse le témoignage dans ses lettres, le général de Boisdeffre... Il lui semblait, sans nul doute, assister à l'appel de la revue de figures devenues pour lui comme fantastiques à travers la distance et les brumes de la mer. Tous ces chefs, grands personnages répondant un *présent* bref comme un signal de bataille ; il les avait connus, il les avaient vu passer, autrefois, dans les couloirs d'un ministère ou dans la poussière d'un champ de manœuvres. C'était toute sa jeunesse de gloriole et d'espoir qui semblait lui sortir du passé, émerger du fond d'un rêve. " Quel rêve ! " Et il était ému, serrant entre ses doigts ce képi galonné qu'on lui a rendu pour cette comparution devant le colonel à sigrette blanche et les officiers à plumets tricolores."

Qu'on cesse donc de vouloir brouiller les cartes avec des billevesées et des sottises.

Ce que nous demandons c'est la justice et toute la justice, justice pour Dreyfus, justice pour la France qui l'accuse,

L'acquiescement de Dreyfus ne sera-t-il pas un succès pour la France ?

Qu'est-ce qu'il signifiera en somme ?

Il voudra dire qu'il n'y avait pas de traître dans son Etat-Major.

Ce sera là le sens du verdict et pas autre chose.

Ceux qui veulent à tout prix trouver Dreyfus coupable ne savent-ils pas, ne voient-ils pas que c'est ternir la réputation de l'armée française qu'ils tentent ?

Quelle rage donc de vouloir prouver qu'un officier a trahi !

Ne sera-t-il pas plus glorieux de dire ! Non, l'alerte a été vive ; mais en somme il n'y avait pas de traître parmi nous !

Car voilà ce que signifiera le verdict de Rennes qui ne peut être autre chose que l'acquiescement.

La France, l'armée, seront réhabilitées
du coup.

Aveugles qui ne le voient !

Coupables qui le cachent !

VIEUX ROUGE.

LA VRAIE NOTE

A côté de l'écoeuvante platitude commise par notre parlement canadien prêt à lèche les bottes de Chamberlain, il est bon de faire connaître l'appel au peuple britannique qui se couvre actuellement de signatures dans les Pays-Bas et qui va être envoyé en Angleterre.

Lisez cet appel et comparez le avec le monument de lâcheté sorti des Communes et du Sénat d'Ottawa :

“ Nous, Hollandais, vos frères par une commune origine, par une analogie d'histoire et de traditions, par une similitude de mœurs et d'institutions politiques, nous nous appuyons sur cette affinité, dont nous sommes fiers, pour nous permettre d'exprimer un besoin irrésistible de notre cœur et une conviction intime de notre esprit. Il paraît que plusieurs d'entre vous sont vivement portés à commettre des injustices criantes envers le peuple de la République sud-africaine, rejetons de la commune branche germanique, peuple faible par le nombre, mais fort par les vertus et les qualités que tout Anglo-Saxon apprécie au plus haut degré, à savoir : le courage le sentiment de l'indépendance, la conscience de sa dignité et le sentiment religieux.

C'est à vos sentiments les plus sacrés de justice et de générosité que nous osons faire appel, en vous disant :

“ Renoncez aux tentatives que font quelques uns de vos financiers et de vos hommes d'Etat pour entraver ce peuple dans le développement progressif de son caractère national et de ses dispositions naturelles et pour le soumettre à votre volonté.

“ Renoncez à chercher et à saisir des motifs et des prétextes pour vous immiscer dans ses affaires

parce qu'illes règle d'une manière autre que celle qui vous semble raisonnable ou désirable.

“ Laissez donc ce peuple progresser naturellement, laissez lui subir l'esprit de l'époque, qui pousse inévitablement dans la voie du progrès tant matériel qu'intellectuel, et qui condamne toute entrave violente, parce qu'elle retarde le développement progressif au lieu de le favoriser.

C'est là notre instante prière, non seulement parce qu'une autre politique doit mener nécessairement à la violence, au carnage et au fratricide, mais aussi parce que l'effet de cette politique serait de violer le droit, d'imprimer une flétrissure à la renommée de la justice britannique, de ruiner la perspicacité britannique et de tourner en dérision la générosité du peuple britannique.

Voyons, M. Wilfrid Laurier—tout court—qu'est-ce que vous en pensez ?

LIBERAL.

LES VERITES

Il ne faut pas croire qu'il n'y ait qu'une Vérité.

Dans le monde ultramontain il y plusieurs Vérités.

Ainsi, nous en avons une à Québec.

Et ils en ont une en France.

Par exemple, elles ont toutes un point commun, ces bonnes feuilles :

Elles adorent faire la leçon aux évêques.

Cela ne leur réussit pas toujours.

Ainsi, la *Vérité* de Paris a voulu jouer ce jeu-là avec un évêque républicain, Mgr Servonnet, et cette familiarité a attiré à son directeur, M. Roussel, la lettre suivante qui n'a pas besoin de commentaires :

Monsieur,

On vient de me communiquer le numéro d'avant-hier du journal la *Vérité*. Vous y citez la *Semaine religieuse* de Bourges, avec les paroles que j'ai adressées à mon clergé, au sujet de la lettre dont le Saint-Père m'honorait dernièrement et dans laquelle il renouvelait ses directions po-

litiques et sociale. Vous accompagnez cette citation de réflexions qui peuvent se résumer ainsi :

“ Nous n'avions pas besoin de ces commentaires ; ces paroles sont une interprétation superflue, parfaitement superflue de la lettre du pape ; ces sortes d'interprétations ne sont pas toujours un bien, elles sont même dangereuses, puisqu'elles donnent lieu à d'autres interprétations où la parole du pape disparaît.” Ensuite, vous donnez votre interprétation, à vous, de la lettre du saint-père.

Cet article contient une leçon que je ne saurais accepter, parce qu'elle est contraire au droit de l'épiscopat et aux convenances chrétiennes les plus élémentaires dans notre sainte Eglise, où les évêques sont seuls juges, sous l'autorité du pape, de ce qu'ils ont à dire ou à faire pour le bien, dans leur diocèse. Je ne puis l'accepter surtout dans le cas présent, où cette leçon est donnée à un évêque s'entretenant avec son clergé d'un document qu'il a reçu du Saint-Siège avec mission de le transmettre au pays tout entier — et lui est donnée par un laïque, par un journaliste qui a eu le malheur d'encourir un blâme solennel de Rome.

Et puisque, au cours de votre article, monsieur, vous prétendez fournir une interprétation de l'acte pontifical, celle qu'un autre journal a dû abandonner (ou se rappelle que la *Croix* avait essayé de faire croire à ses lecteurs que le document était dirigé contre les libéraux !!), vous m'amenez à vous dire que les graves paroles de reproche écrites par le saint-père, dans sa lettre du 25 mai, étaient dirigées sans doute contre tous les réfractaires, mais l'étaient principalement, je dois le savoir et je le sais, contre le journal même auquel le cardinal Rampolla, il y a quelques années, disait au nom de Sa Sainteté :

“ La *Vérité* crée, d'une part, une atmosphère de défiance et de découragement, et, d'autre part, elle contrecarre et traverse ce mouvement concordant de volontés désiré par le Saint-Siège.”

Il me reste, monsieur, à prier Dieu de vous éclairer afin que vous méritiez, au plus tôt, d'être relevé du blâme prononcé par la plus haute autorité qui soit sur la terre.

PIERRE,
Archevêque de Bourges.

Voilà un abattage qui aurait dû suffire à un journaliste ordinaire, mais pas à un Castor.

En effet M. Roussel, directeur de la *Vérité*, a pris sa sainte plume et répondu comme suit :

Monseigneur,

Je n'ignorais pas que le rédacteur en chef de la *Vérité*, n'étant point *persona grata* auprès de Votre Grandeur, ne devait en attendre aucune marque de bienveillance. Mais auprès de vous Monseigneur, comme auprès de toute autorité légitime, le moindre fidèle peut se réclamer de la justice. Permettez-moi donc, à ce point de vue, d'adresser à Votre Grandeur une respectueuse protestation.

Il m'est impossible, en premier lieu, de reconnaître la vraie pensée des observations que m'a suggérées l'agression d'un journal adverse, dans le résumé que Votre Grandeur présente comme en étant la substance exacte. Je ne me suis pas permis, en effet, et je n'avais aucune raison de m'attaquer au texte rapporté par la *Semaine religieuse* de Bourges. Mais, à propos des commentaires inspirés à d'autres par ce récit, j'ai cru être en droit de rappeler qu'il avait été fait abus, plus d'une fois, de certaines interprétations de la parole pontificale, et cela n'est pas contestable, puisque, jadis, la *Civiltà Cattolica* l'a fait remarquer, pour d'autres graves documents. Votre Grandeur me permettra de lui faire observer que je ne confonds pas son interprétation propre avec les déductions très contestables de personnes non autorisées, qui ont inspiré à l'illustre et regretté Lucien Brun ce mot historique : “ Dieu me préserve de n'être point avec le pape, mais Dieu me garde aussi d'être avec certains de ses interprètes ! ”

Par la grâce de Dieu, monseigneur, je sais assez mon cathéchisme pour n'ignorer pas qu'il ne saurait appartenir à aucun fidèle de faire la leçon aux évêques, lorsqu'ils exercent une fonction de leur ministère pastoral ; j'ai conscience de n'avoir pas commis pareille irrévérence.

D'autre part, le catéchisme m'enseigne aussi qu'il n'est permis à personne de porter sur autrui un jugement téméraire. Fort de cette leçon Monseigneur, et n'ignorant pas non plus les

enseignements de saint Paul qui prescrit à tous d'avoir soin de leur réputation, je prends la respectueuse liberté de faire observer à Votre Grandeur qu'on chercherait vainement dans notre journal un seul mot donnant à entendre qu'après les dernières condamnations de Rome contre certaines erreurs combattues par la *Vérité*, le saint-père ait changé quoi que ce soit des directions adressées, à diverses reprises, aux catholiques de France. Pour faire croire le contraire, Votre Grandeur a dû s'en rapporter à des on-dit, qu'elle n'a pu vérifier par elle-même, puisqu'elle ne nous fait point l'honneur de lire assidument, la *Vérité*. Dès lors, la justice s'oppose à ce qu'on nous attribue une part quelconque de la répression qui, dans la lettre du souverain pontife à Votre Grandeur, vise ceux qui ont fait au pape cette injure. Comme catholique, ayant à cœur de ne pas laisser soupçonner les sentiments d'obéissance et de fidélité attachés à ce nom, j'ai le droit de dire que je repousse, avec toute l'énergie dont je suis capable, toute insinuation tendant à incriminer, sans ombre de preuve, une attitude qui ne donne prise à aucune attaque de ce genre.

Quant au souvenir,—dont l'esprit de charité m'échappe — par lequel Votre Grandeur a cru devoir terminer sa lettre, je me permets de lui soumettre humblement une remarque. On peut croire, d'après ce que laisse entendre Votre Grandeur, qu'il s'agit de quelque excommunication majeure dont la *Vérité* aurait subi la douloureuse atteinte. La paternité du souverain pontife en use autrement avec des fils qu'elle sait lui être absolument dévoués. Si nous avons été repris sur des points qui n'atteignaient en rien la doctrine, ces reproches paternels étaient accompagnés d'une bénédiction dont nous nous sommes efforcés, depuis lors, de profiter. Et si j'ai le profond regret de ne point m'être concilié votre suffrage, Monseigneur, les encouragements de nombreux dignitaires de l'Eglise qui, selon l'estime générale, honorent le plus l'épiscopat et la pourpre, me donnent la confiance que les efforts des rédacteurs de la *Vérité* ne se sont pas multipliés en vain, dans des combats difficiles, pour la défense de l'Eglise et de la France.

Malgré mon vif chagrin de n'avoir pu faire naître en vous cette conviction, Monseigneur, et dans l'espoir que vos prières nous aideront à faire mieux encore dans l'avenir, je prie Votre Grandeur d'agréer l'hommage des sentiments de profonde révérence avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Son très humble serviteur.

AUGURTE ROUSSEL.

Nous n'avons pas l'intention de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Nous soumettons cette correspondance à l'appréciation de ceux qui s'étonnent encore de voir entrer tant de fiel dans les âmes pieuses.

PLACIDE.

MILITARISME

Nous avons déjà eu l'occasion, dans ce journal, de parler du vent d'impérialisme qui souffle sur le Canada et de l'excès de militarisme aigu qu'il a provoqué en certains quartiers.

Nous avons cherché à indiquer les dangers qui nous guettent si nous nous lançons éperdument dans cette voie et nous avons évoqué le spectre de la conscription militaire pour montrer ce qui nous attendait au bout de la voie où nous nous engageons si à la légère.

Nous sommes heureux de voir que ces craintes ont eu de l'écho et que certains hommes publics tendent à réagir contre cet engouement dangereux.

Ainsi, M. Bourassa, député de Labelle, parlant au Parlement le 8 août dernier sur le bill ayant pour objet de payer l'indemnité sessionnelle aux députés et sénateurs qui se sont absentés pour les manœuvres, n'a pas hésité à dire ce qui suit :

M. Bourassa.— Ce Bill est l'indice d'un esprit étrange qui s'est considérablement développé dans cette Chambre, surtout au cours de la présente session. Je veux parler de l'esprit d'excessive loyauté, j'allais dire de l'esprit de Jingoïsme. Naturellement je ne m'oppose pas au maintien de la milice sur un pied convenable ; mais en même temps je ne crois pas que l'opinion publi-

que soit disposée à pousser la chose trop loin. C'est très bien de laisser les députés et les sénateurs aller camper et s'amuser si cela leur plaît ; mais il y a des membres du parlement qui occupent des positions importantes, par exemple, qui sont maires de grandes villes et qui sont appelés souvent par des affaires autrement présentes que le campement de messieurs les militaires. Je crois donc que c'est créer un mauvais précédent de présenter un bill, à la fin de la session, pour permettre à ces messieurs qui vont faire la fête au camp de retirer leur indemnité sessionnelle complète. Je ne veux pas provoquer de discussion, mais je tiens à protester contre l'exagération du militarisme, esprit qui ne s'accorde en aucune façon avec l'opinion publique de ce pays.

C'est une protestation ferme mais polie qui vient parfaitement dans son temps.

Pas de militarisme au Canada !

Puisque nous sommes assez favorisés d'être exempts de cette plaie sociale, ne gâtons pas notre bonheur.

CANADIEN.

L'EGLISE ET LE THEATRE

UN ÉLOGE DE M. L'ABBÉ PIERRE VIGNOT.

L'Église et le théâtre sont aujourd'hui réconciliés. Non seulement les gens d'Église ne jettent plus l'anathème aux gens de théâtre, mais ils font appel volontiers à leur concours pour réhausser la solennité des cérémonies religieuses. Et l'on voit même des membres du clergé, cédant, je pense, au désir de mieux sceller l'oubli des vieilles querelles, emprunter aux auteurs et aux acteurs leurs procédés, leurs méthodes, et jusqu'à leurs défauts professionnels... Or s'il était bon et juste de se tendre réciproquement la main, il ne suit pas de là que les emprunts dont je viens de parler soient très heureux.

Quoi qu'il en soit, et en dépit des excès, peut-être inévitables, auxquels donne lieu la réconciliation de l'Église et du théâtre, cette réconciliation est trop récente pour que le grand public ne prête pas une oreille attentive à la parole d'un prêtre éminent qui en disserte aujourd'hui, non sans courage, avec un sage libéralisme et un talent incontesté.

Ce prêtre est M. l'abbé Pierre Vignot, le distingué professeur de l'école Fénelon, qui, répondant au vœu d'un grand nombre de ses admirateurs et de ses amis, s'est décidé à publier son "Éloge de Racine", prononcé le 23 avril dernier, en l'église Notre-Dame de la Ferté-Milon, en présence de Mgr Deramecourt, évêque de Soissons et Laon, et d'un nombreux clergé.

Voici le début du discours :

Monseigneur,

Mes frères,

Au moment de prêter ma voix à cette assemblée, dans cette église deux fois mémorables qui vit baptiser Racine et où La Fontaine eut un jour la distraction de se marier, je ne saurais caché une surprise très douce.

Singulière puissance du temps ! Un poète est né ici, que l'on a qualifié de malfacteur ; lui-même, a déferé à cette censure ; il s'est, en plein élan, arrêté, au milieu d'une carrière soudain apparue à ses yeux comme le chemin de l'abîme il a imaginé la pénitence la plus rude à un artiste, pis que l'abandon, pis que le mépris, l'oubli de son art.

Et voici que, avec les représentants de l'État, de la Ville et de la province, l'Église s'empresse autour de cet enfant perdu ; des religieuses ont disposé ces guirlandes, à l'honneur de celui que la Mère Agnès de Sainte-Thècle traitait en excommunié ; vous-même, monseigneur, vous souvenant de l'exquis lettré, du guide des sciences profanes que vous fûtes, êtes accouru pour donner la dernière absoute à ce mort suspect d'hérésie et de paganisme, et pour réhausser l'hommage rendu dans ce sanctuaire à ce maître du théâtre.

Car, tout prêts que nous soyons à vénérer les vertus domestiques de Racine, avouons-le elles n'eussent point à elles seules causé une telle affluence de pèlerins. S'il n'avait été que bon époux, bon père, bon citoyen, bon chrétien, nous ne lui eussions pas permis de bouleverser l'ordre des offices dominicaux ; et le pasteur de ce diocèse n'eût pas interrompu ses tournées apostoliques pour présider une cérémonie aussi inusitée.

C'est bien un peu à l'occasion des "bagatelles" autrefois jugées damnables, et par leur auteur condamnées que nous l'accueillons céans

Et nous nous rappelons ce qui advint naguère, monseigneur, à votre illustre voisin monsieur de Meaux : quand il s'agit d'élever un monument à l'inflexible docteur des *Maximes sur la Comédie*, des comédiens en firent les premiers frais, et un prélat sollicita leur concours ; ce fut la revanche spirituelle et généreuse de Scapin, et je m'assure que là-haut la grande âme de Bossuet, enfin détendue, y prit plaisir.

"Pas plus en chair que sur la scène, il ne faut jurer de rien, excepté de ce qui est éternel. Tout arrive : on ne joue en aucun endroit tant Molière non pas même dans sa Maison, que dans des collèges congréganistes ; et Racine aujourd'hui ne sera par personne fêté avec plus d'amour que par ce clergé et ces fidèles réunis à l'heure des vêpres."

Tout ce morceau n'est il pas exquis d'ironie aimable et d'esprit très délicat ? Qu'on me permette de citer encore passage où l'abbé Pierre Vignot parle des patries de Racine :

"A la Cour, il pouvait se croire encore dans ce Midi qui l'avait croqué. Le doge de Gênes était moins dépaycé dans l'éblouissement de la galerie des Glaces que cette muse en habit gris. Qui lui avait enseigné ces élégances unies ? Sa vraie patrie était ailleurs. Ou plutôt — évitons que l'on nous soupçonne à votre égard de partialité toute riche nature a plusieurs patries : Racine en eut trois.

"D'abord la Grèce, qu'il eut l'avantage de ne connaître que par les livres. Entre des Romains comme Corneille ou Bossuet et des Gaulois comme La Fontaine ou Molière, il fut Grec : timidement, à la façon d'un excellent écolier qui a cultivé le jardin de M. Lancelot : pourtant il conserva du territoire attique ce parfum que nul ne surpasse.

"Il eut aussi Port-Royal des Champs, où il prit la méthode serrée des solitaires pour l'appliquer à des sujets plus riants.

"Mais il eut avant tout votre coin d'Ile-de-France. Un critique demande si l'on se douterait que Racine fut le compatriote de La Fontaine. C'est qu'il ne l'est pas le moins du monde ! C'est que La Ferté-Ourca est à cent lieues de Château-Thierry ! C'est que rien ne se ressemble moins

que le Valois et la Champagne, sinon le tragique et le fabuliste !

"Celui-ci, certes, est de son pays, plus net et plus éclatant ; il a des vallées champenoises la vivacité et l'arome de leurs vins secs, ce goût de pierre à fusil sans pareil pour le connaisseur.

"Et que votre Racine aussi est bien du sien — pays non de côtes brûlées, mais de souple horizons et de feuillées murmurantes, non de crus capiteux mais de belles sources canalisées pour arriver sans circuit et sans déchet à leur terme, bassins qui attendent les cygnes ! Qu'elle a bien l'air de s'être amassée ici, cette nappe de poésie limpide et régulière comme les eaux descendus de la colline des Effontémieux !

"Tous deux sont du meilleur sang français mais le vôtre, messieurs, est proprement, eût dit Ronsard, de sang valésien. D'autres garderont sa tombe et ce que, au bout de deux siècles, peut laisser dans un cercueil un trésorier général de France, quelques ossements disjoints et une paire d'éperons dorés : son âme charmante est parmi vous et s'y retrouve chez elle, dans ce décor qui paraît naturellement planté pour y jouer *Bérénice*."

Je crois que les deux extraits que je viens de citer inspireront le désir de lire le discours tout entier, comme la célébration du centenaire de Racine a inspiré à beaucoup celui d'approfondir l'œuvre du poète. "Que de beautés dans cette œuvre, que j'ignorais, hélas ! me disait récemment le curé d'une des grandes paroisses de Paris, ou du moins dont je ne connaissais que les deux ou trois pièces du "Théâtre classique". on n'était guère "dans le train", de mon temps au petit séminaire. Je viens de lire en entier et de relire Racine. Evidemment, je n'aurais pas eu cette bonne idée si l'on n'avait célébré comme il convenait le deux centième anniversaire de sa mort."

Niez donc l'utilité des "centenaires" !

JULIEN DE NARFNO

Départ d'un train pour Lourdes :

Un pèlerin court, affairé, d'une portière à l'autre.

—Allons, vite, montez, crie le conducteur, qu'est-ce que vous cherchez ?

—Le compartiment des... tumeurs !

L'ÂME D'UN VICAIRE

Le hasard d'une promenade sur les quais nous a fait découvrir, parmi des brochures à trois sous le paquet, une petite plaquette de dix-huit pages dont le titre ne manquait pas d'intérêt. Cela s'appelle la *Grande trahison*, prix 0fr. 50. La page tournée, des vers apparaissaient ; il y a là cinq cents vers comme dans un pensum de mauvais écolier. Cette poésie au premier coup d'œil, est inférieure, de beaucoup même, aux vers de M. Déroulède. Pamphlet... c'est un pamphlet. La forme en est médiocre et le fond en est pauvre.

Pour beaucoup de Français le drapeau dreyfusard Remplace de Valmy l'héroïque étendard.

Diable ! L'auteur aurait-il eu des ancêtres dans les armées de la République ? Il y avait à Valmy dans les armées du roi de Prusse, nombre de Français qui ont aujourd'hui contre nous le monopole du patriotisme. Voyons un peu de qui sont ces belles rimes ? Tout au bout du poème, un nom, une signature ; L'Abbé *Dennise*, vicaire à Notre-Dame-de-Lorette. " Voyons ce que l'Évangile a inspiré à ce représentant du Christ " Il débute en affirmant que l'or et l'argent tombent à flots. Il fait rimer *scrutin* avec *moyen* pour démontrer que tous les dreyfusards sont des décaqués :

Livre Guyot du *Siècle* et Jaurès le menteur, Clémenceau ? Qu'il eût pu vivre à la guimauve (?) Eût été (?) dreyfusard, car son instinct de fauve Certes l'eût entraîné dans cette faction.

Plus loin le digne abbé se permet de souffler
À l'Éternel un mot, fi donc du barguigneur :
Des intellectuels délivrez-nous Seigneur !

Que voilà bien un homme qui a raison de haïr les intellectuels. Il n'est sûrement pas de notre famille.

On verse—dit-il—le mépris sur la grande muette
Sans qu'elle dise un mot (!) dans la boue ou la jette :

Pauvre muette ! Eu revanche " à tout le groupe félon ", le digne abbé voudrait faire une courte leçon :

La Chambre criminelle, est-ce pur comme l'ambre ? se demande-t-il. Et il répond : Non ;

Chambareand, Atthalin, Dupré, Lœw, Bard, Manau (c'est un vers) Dumas, lui semble-t-il, sont là plus qu'un *trio* ! C'est le cas de le dire ; Dans aucun bouge est-il, comparable à Dumas, Un héros de barrière ? Il ne s'en trouve pas... Et dire qu'un illustre en prostitution Arrivait avant l'âge à la — Cassation !—... Étonnez-vous encor que la France gémissse Quand il est tel bandit pour rendre la justice !...

Vous le voyez, ce charabia rimé, s'il manque de français, ne manque pas de fiel. Quant au dreyfusard, écoutez ce qu'en dit notre doux vicaire :

De la fange affamé, dans la fange il se plonge.
Il entasse à plaisir mensonge sur mensonge.
Ses témoins, il les prends dans les plus mauvais lieux !

Faut-il discuter ? Passons. Passons même sur quatre vers qui ne sont pas de l'auteur, mais de Ponsard en personne.

Allons bourreau du cœur !...

Chacun prend son bien où il le trouve. Notons cet aphorisme.

Ceux qui tiennent en mains les rênes de l'État
Se doivent à la France. Ils n'ont point d'autre état !...

L'auteur a quelque fois des retours sur lui-même.

Mon vers, dans son allure, est peut-être un peu rude... dit-il. Mais qu'il se rassure, il est simplement stupide. La fin, la bonne moitié de ce poème est un tissu de pensées extraites de la *Libre Parole* et mises en style de marchand de marrons : On y voit conspuer le juif, le huguenot, Brisson — cette canaille — la franc-maçonnerie, Ferry, Loubet, etc.

Mais gare, qu'elle bouge, à la Ligne Française !

Et plus loin, paternel, l'abbé s'adresse à M. Dupuy :

Voyons, monsieur Dupuy,
Est-ce juste, ce que vous faites aujourd'hui ?
Pour en arriver là qu'on le nie ou le veuille (!)
Qu'il vous fallait tenir à votre portefeuille !
Plutôt que d'être un jour ministre félon,
Eh ! que ne restiez-vous un marchand de charbon,

Cette réminiscence d'histoire déjà un peu ancienne ne manque pas de sel.

Enfin, après avoir déclaré que nous sommes " bien plus dans la panade " le poète en soutane se lance dans une invocation échevelée au Christ, et il termine par l'exposé de son programme politique :

De notre président accroître le pouvoir...

Mais, se ravise-t-il, si ce président allait être Brisson ?

Une telle canaille

Pour notre président ne me dit rien qui vaille...

Il faut chasser les juifs, les huguenote, les franc-maçons, Rouanet, Millerand et quelques autres. Ne me demandez pas le reste, le programme tourne court et le poème s'achève comme il peut.

Il est permis à tout le monde d'être sot, d'être haineux, de se nourrir l'esprit à la lecture de la *Libre Parole* et même de dégorger en vers d'une platitude infinie la bile dont on s'emplit le cœur. Mais M. Demnise est prêtre et vicaire d'une très importante église. Il représente sans doute la moyenne intellectuelle et morale du clergé paroissial de Paris. Il fallait constater cette moyenne, puisque l'occasion nous en était offerte. Tout le monde pourra juger.

MICHAEL PY.

Le Congrès International des Femmes

Le dix-neuvième siècle ne sera pas seulement le siècle des automobiles et des rayons Rœntgen, il sera, par-dessus, tout le siècle des femmes.

En 1861, dit lady Aberdeen dans la *Nineteenth Century Review*, la première association de jeunes femmes se fondait sous les auspices de lady Kiunard, et dix ans plus tard, lord Shaftesbury écrivait à la présidente que la société avait fait si peu de progrès qu'elle était obligée de donner congé du local où elle tenait ses réunions. Aujourd'hui, il existe cinq mille associations féminines qui ne compte pas moins de cinq cent mille membres et sont disséminées sur toute la surface du globe. Comment une innovation dont les débuts avaient été si peu encourageants a-t-elle obtenu dans la suite ce prodigieux succès qui a grandi d'année en année et s'est affirmé dans tous

son éclat au *congrès international de femmes* qui vient de tenir ses grandes assises à Londres ?

C'est aux vieilles filles anglaises pauvres que la plus belle moitié du genre humain doit la meilleure part de ses victoires. La croisade en faveur de l'émancipation féminine n'a fait aucun progrès appréciable tant qu'elle est restée confinée dans l'atmosphère élégante des salons. Des fantaisies de grandes dames animées des intentions les plus généreuses et les plus philanthropiques ne suffisaient pas pour donner une impulsion sérieuse à une des plus importantes révolutions qui se soient produites dans l'histoire de l'humanité. Pour entreprendre avec quelque chance de succès cette œuvre colossale, il a fallu que les *gentlewomen* sans fortune, obligées de travailler pour vivre, se missent de la partie.

Il n'existe pas dans la langue française de mot qui traduise d'une façon exacte l'expression de *gentlewomen* ; en chercher l'équivalent dans le mot de *gentifemme* qui est assez fréquemment employé par les juristes du moyen âge, ce serait faire le même contresens que si l'on traduisait par le mot de gentilhomme le mot de *gentleman*. Dans la langue de nos voisins d'outre-Manche, la *gentlewoman* n'appartient pas nécessairement à l'aristocratie de race : c'est la vieille fille ou la femme bien élevée qui, par son origine, sa bonne conduite et ses relations de famille, continue de garder sa place dans le milieu social où elle est née. Ces savantes de bonne maison chargées de diplômes universitaires et obligées pour vivre à se faire institutrices ou gardes-malades ont serré leurs rangs afin de marcher à la conquête des professions réservées au sexe masculin et, pour remédier aux injustices sociales dont les femmes sont victimes, n'ont pas craint de faire appel au concours des employées de commerce, des ouvrières des manufactures, des modistes et des couturières. Cette active propagande a porté ses fruits et en quelques années la Grande Bretagne s'est couverte d'un réseau d'associations féminines si nombreuses que leur énumération seule remplit un volume de plus de trois cents pages.

Le mouvement, dont le signal était parti de Londres, s'est répandu avec des fortunes diverses dans tous les pays anglo-saxons. Il est à remar-

quer que les femmes ont apporté moins d'ardeur et d'activité dans leurs revendications aux États-Unis qu'en Angleterre, et qu'elles ont obtenu de bien plus éclatants succès dans les colonies britanniques que dans la mère patrie. Elles ont trouvé leur terre promise dans la Nouvelle-Zélande et le Canada.

On sera peut être étonné que, dans une lutte engagée pour faire triompher les droits imprescriptibles de leur sexe, les Américaines aient montré moins d'Albion. Il ne nous paraît pas impossible de découvrir la cause de cette absence d'entrain dans la propagande, et de cette sorte d'indifférence dans le succès final, qui pourtant ne répond guère aux idées universellement admises sur le caractère des femmes yankees. Si pour soutenir leurs revendications les Anglo-Saxonnes des États-Unis se sont contentées d'une série de campagnes de pure forme, dont le résultat le plus clair a été de servir de prétexte à un nombre incalculable de banquets et de discours d'apparat, c'est qu'elles n'étaient pas, comme leurs cousines de la Grande-Bretagne, obligées de lutter contre une organisation sociale toute-puissante et des et des préjugés séculaires pour se faire une place au soleil. De ce côté-ci de l'Atlantique, la bataille pour la vie est bien moins rude que dans la vieille Europe. Dans le nouveau monde, les hommes abandonnent de bonne grâce aux femmes l'exercice des professions d'Avocat, de médecin, d'architecte et d'une infinité d'autres carrières dont ils se réservent le monopole avec une âpreté jalouse dans les sociétés de l'ancien continent restées soumises à la toute-puissance des habitudes et des traditions. Les Américaines n'ayant eu besoin de déployer aucun effort pour faire triompher le double principe de l'égalité civile et de l'égalité sociale ont réduit le programme des associations féminines à la conquête du droit de suffrage politique, dont en général elle ne se souciaient guère, et à la répression ses ravages de l'alcoolisme qui ne leur inspirait pas à toutes une égale répugnance.

Ce manque d'ardeur et peut-être aussi de conviction dans une double propagande à laquelle de puissants moyens d'action ne feraient pas défaut s'ils étaient sérieusement mis en œuvre explique

pourquoi l'agitation en faveur de la tempérance obligatoire fait peu de progrès, et pourquoi le principe de l'égalité absolue des deux sexes devant les urnes électorales, qui avait facilement triomphé dans quatre États du Far West de création toute récente, n'a pas obtenu gain de cause sur le reste du territoire de l'Union.

Les femmes de la Nouvelle-Zélande sont les enfants gâtées du monde anglo-saxon : elles n'ont rien demandé et elles ont tout obtenu. Grâce à une de ces surenchères qui ne sont pas rares entre des politiciens toujours disposés à introduire dans les lois électorales des remaniements qu'ils croient favorables aux intérêts de leur parti, les Néo-Zélandaises ont été du jour au lendemain investies du droit de suffrage politique. Un article que M. John Christie a publié dans la *North American Review* contient de curieuses indications sur l'usage que les Anglo-Saxonnes des antipodes entendent faire de leur puissance. Elles paraissent en ce moment décidées à introduire dans la loi civile des modifications qui rendront le divorce plus facile, et à organiser tout un système de législation industrielle, agricole et sociale qui assure à une femme les mêmes salaires qu'à un homme dans le cas où elle fournit la même quantité de travail.

La femme jouissant de ses droits de citoyen, dit le collaborateur de la *North American Review*, doit également jouir des mêmes facilités et des mêmes avantages que les hommes quand elle cherche à gagner sa vie afin de n'être pas obligée, par des considérations purement économiques, à accepter avec empressement la première proposition de mariage qui lui est faite.

Dans un pays où les familles de quinze à vingt enfants ne sont pas rares, les femmes ne doivent éprouver aucune répugnance pour les charges de la maternité, et l'on s'explique sans difficulté que les Canadiennes n'éprouvent aucun désir de modifier la législation qui régit des mariages si bien assortis et dont la fécondité ne laisse rien à désirer. Elles ne s'arrêtent pas davantage aux bagatelles de la politique. Sous l'impulsion d'une vice-reine qui était une femme d'État, elles ont su donner à leurs associations un caractère sérieux et utile.

Le Conseil national des femmes du Canada dit M. Gilbert Parker dans la *Fornightly Review*, a obtenu que des femmes fussent chargées d'inspecter les manufactures où travaillent des ouvrières. Il a également fait modifier le règlement des maisons pénitentiaires où les femmes sont emprisonnées, et obtenu que les jeunes filles subiraient leur peine dans des établissements séparés. Sur l'initiative de ce Parlement féminin qui n'est guère moins puissant que les deux Chambres officielles, des enquêtes ont été ouvertes sur l'application des lois qui protègent les enfants et les femmes, sur le moyens d'empêcher la publications des livres immoraux, et le ministre de la justice du Dominion, a reçu de cette assemblée qui n'avait aucun mandat légal, mais exerçait une influence toute-puissante, des instructions dont il ne lui était pas permis de s'écarter. Enfin, le Conseil national des femmes canadiennes a créé de sa propre autorité une institution plus utile qu'un ordre de chevalerie. C'est l'Ordre des gardes-malades de Victoria.

Il a été facile aux associations féminines de la Nouvelle-Zélande et du Canada, qui, les premières par l'exercice du droit de suffrage et les secondes par les moyens d'action que grâce aux vice-reines elles ont su acquérir sur les pouvoirs publics, sont devenues assez puissantes à Wellington aussi bien qu'à Ottawa pour faire modifier à leur gré la législation du pays, de se syndiquer de nommer des déléguées et de constituer des Conseils nationaux que nous appellerions des Parlements au petit pied, si cette expression pouvait s'appliquer à des assemblées où la race anglo-saxonne est seule représentée. Cette organisation d'un Conseil unique, destiné à centraliser toutes les revendications des femmes d'un pays, a rencontré de sérieuses difficultés en Angleterre, parce qu'un nombre incalculable d'associations féminines, parfois rivales et qui n'avaient le plus souvent de commun que le sexe de leurs adhérentes, avaient beaucoup de peine à s'entendre pour dresser la liste des questions où elles agiraient de concert. Mais il n'est pas d'obstacle qui puisse arrêter des Anglaises et le Conseil national des femmes de Grande-Bretagne et d'Irlande est devenu une réalité.

L'impulsion une fois donnée s'est répandue de proche en proche en Europe, en Amérique, en Océanie. En dehors de l'Angleterre et de ses deux grandes colonies autonomes, il existe maintenant des Conseils nationaux des femmes aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suède, dans la Nouvelle-Galles du Sud, en Danemark, en Hollande, en Italie et en Tasmanie. Il est à remarquer que la France ne possède pas encore cette institution.

Le Conseil international des femmes qui s'est réuni pendant les premiers jours du mois de juillet à Londres marque une étape de plus dans la voie de centralisation à outrance où la plus aimable moitié du genre humain s'est engagée depuis quelques années. La vieille Angleterre, qui s'enorgueillissait autrefois du titre de *Mater Parliamentorum*, sera plus que jamais digne de porter cette qualification. La nouvelle assemblée féminine qui a été convoquée cette année sur les bords de la Tamise est un véritable Parlement impérial où sont représentés, par voie de délégations, les Conseils nationaux des femmes de toutes les parties du Globe.

Il va de soi que le programme des délibérations de ce congrès de Babel où toutes les langues qui se parlent dans l'univers se faisaient entendre à la fois devait nécessairement se distinguer par une remarquable élasticité

Nous voulons, dit Mme May Wright Sewall dans la *Fornightly Review*, établir une plus grande unité de pensée, de sympathie et de but parmi les femmes laborieuses de toutes les classes, de tous les partis, de toutes les religions et de toutes les nationalités.

Nous voulons préparer l'application de la *Règle d'Or* à la société, aux mœurs et aux lois.

Personne ne pouvait se faire l'illusion d'attendre des résultats pratiques d'une assemblée qui s'ouvrait sous de pareils auspices. Le Conseil international des femmes ne pouvait pas être autre chose qu'un centre d'informations et d'échanges de vues, bref, une foire aux idées, mais aux idées généreuses, une conférence de La Haye en jupons.

Saint Antoine et l'art italien

Certes, il n'y a pas à comparer l'influence de saint Antoine de Padoue à celle du *Poverello* d'Assise dans l'histoire de l'art. Mais la dévotion populaire est en train de renverser les rôles. Nous assistons depuis quelques années à une extraordinaire renaissance, sinon de sa légende, de plus en plus obscurcie et faussée, du moins de son culte. Toutes les églises lui consacrent, dans une de leurs chapelles, une statue, hélas ! tous jours la même,—et d'innombrables cierges, sans cesse renouvelés, lui font une auréole rajeunie de lumière. La basilique de Saint-Denis était à peine transformée en paroisse que le clergé ajoutait aux œuvres d'art qu'abrile l'église de Suger-tet de saint Louis l'inévitable et fade effigie du saint à la mode. Et combien plus respectée, cette statue déplorable, que les plus authentiques chefs-d'œuvre ! On s'agenouille devant elle ; mais les enfants de la maîtrise sont des catéchismes qui grimperont sans façon sur Consiance d'Arles ou sur Philippe, frère de saint Louis. Et j'ai vu de mes yeux des ustensiles tout à fait imprévus déposés sur la statue de Léon de Lusignan, transformée en étagère d'office ou de sacristie...

Avant d'aboutir au type béatement sentimental, à l'imagerie insipide qui suffit à la dévotion de notre temps et qui, sans doute, en exprime exactement la nuance, quelle fut l'iconographie de saint Antoine ? Comment se forme-t-elle ? Quelle modification subit-elle à travers les siècles ? C'est ce que s'est proposé d'étudier, au moins pour l'art italien, un jeune érudit, M. Conrad de Mandach. Il a consacré à cette étude plusieurs années de voyages et de recherches. Il a exploré tous les musées et toutes les églises de la péninsule et il nous a rapporté un livre consciencieux et définitif qui lui a valu le titre, nouvellement créé, de docteur de l'Université de Paris. Sans entrer dans le détail d'un sujet trop vaste pour un simple feuilleton, je voudrais simplement montrer par quelques exemples comment se forme et se transforme un thème iconographique.

Quelques mots d'abord sur la légende, où les artistes viendront puiser. Le grand saint que

l'Eglise honore sous le nom d'Antoine de Padoue s'appelait, dans le siècle, Fernand-Martins de Bulhom. Il naquit à Lisbonne en 1104 et mourut à Padoue en 1231. A quinze ans, il entra au couvent des Chanoines de Saint-Vincent, dont les portes ne s'ouvraient qu'aux fils de l'aristocratie, et s'adonnait à l'étude. Mais cette maison était encore trop mondaine à son gré ; il obtint de se retirer au monastère de Sautacruz à Coïmbre et pendant huit ans, avec une ferveur singulière, il y cultiva la science théologique, lut et médita les Pères de l'Eglise et confia à sa prodigieuse mémoire un trésor de textes dont il devait plus tard, dans sa prédication féconde et efficace, trouver l'emploi et éprouver la vertu.

Mais, en 1220, dom Pedro, frère du roi de Portugal, ramenait à Coïmbre les restes de cinq Frères mineurs massacrés au Maroc. Dom Fernand, ému par le récit de leur martyre, voulut entrer en rapport avec quelques franciscains, récemment établis dans le voisinage et qui relevaient les ruines d'une antique chapelle consacrée à saint Antoine, abbé. La simplicité chrétienne de leur vie, leur humilité, leur pauvreté joyeuse, ce qui avait passé de l'âme de saint François encore vivant dans la règle de son Ordre, le remplirent du désir impatient d'y participer. Il sollicita l'autorisation de revêtir l'habit des Frères mendiants. Et les franciscains étaient eux-mêmes si empressés d'accueillir une telle recrue qu'ils abrégèrent tous les délais, attendirent à la porte de leur couvent le néophyte, qui implorait de son supérieur le congé dont il avait besoin et le revêtirent aussitôt de la robe de bure et de la ceinture de corde de saint François. Dès lors, il prit le nom d'Antoine, tant pour échapper aux poursuites de sa parenté qu'en souvenir du lieu où il avait appris à connaître et à aimer la discipline du "troubadour de Dieu."

Il voulut partir pour le Maroc ; la fièvre le terrassa, à peine débarqué ; on le ramena en Europe ; une tempête poussa le vaisseau, qui le portait, aux côtes de Messine.... Un chapitre général de l'Ordre venait justement d'être convoqué à Assise par saint François ; il y courut

dès que ses forces le lui permirent, et c'est ainsi qu'il vit et entendit le Père séraphique. Toute la science qu'il avait apprise dans les livres des docteurs lui parut plus vaine encore dès qu'il se fut réchauffé à ce foyer de lumière et d'amour et il ne voulut plus savoir désormais autre chose que "Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié."

Il se voua avec emportement à la vie ascétique ; malade, il ne voulait accorder à son corps aucun soulagement ; il habitait des huttes de feuillage ou même, tout simplement, les branches d'un arbre. "à cause de la solitude et de la paix qu'il trouvait là pour la contemplation," et c'est pourquoi on le voit, quelquefois, dans les fresques de la *Scuola* du Santo à Padoue et dans le tableau de Bonifazie de Vérone, représenté assis dans les branches d'un noyer. Mais son éloquence le désignait pour la prédication et sa science pour la polémique : il fut le "marteau des hérétiques," "l'arche du Testament," tour à tour dialecticien redoutable et orateur populaire entraînant. En Italie, dans les Marches de la Romagne ; en France, à Montpellier, à Limoges, à Bourges, puis de nouveau à Rome, à Rimini, à Ferrare, à Padoue, il alla et il parla, flétrissant sans ménagement "la conduite des prélats de l'Eglise et des grands de ce monde qui laissent attendre les pauvres du Christ devant la porte où ils demandent l'aumône, et leur jettent, après s'être rassasiés, et peut-être enivrés, les restes de leur table et l'eau qu'ils ont laissés."

Il avait un art merveilleux à "comparer les choses spirituelles les unes avec les autres," et en même temps à se faire entendre des petits qui réclamaient sa parole "comme l'aire de Gédéon, comme la terre sèche est avide de la rosée du ciel !" Les églises étaient trop étroites pour contenir les foules qui se pressaient autour de lui : il prêchait en plein vent et, dit on, devant des auditoirs de trente mille âmes, attirés à lui par la "certitude de trouver le salut dans les instructions du serviteur de Dieu." Une escorte armée dut le protéger contre les manifestations d'un enthousiasme délirant. "Quiconque touchait le bord de sa robe s'estimait heureux," et les femmes en découpaient des morceaux pour en faire des reliques.

Mais sa santé ne résista pas à ce ministère dévorant. "Il faut s'étonner, dit la plus ancienne version de la légende, qu'un homme, oppressé comme lui par l'embonpoint naturel et de plus, fatigué sans cesse par une maladie grave, ait gardé pour les âmes un zèle infatigable." Il faut donc,—si pénible et paradoxal que ce puisse être,—nous représenter cet ascète sous les traits d'un homme alourdi par l'obésité,—et, en effet, il mourut hydropique. Il s'était retiré, épuisé par la prédication de son dernier carême, à Campo-Sampiero, petit bourg près de Padoue ; mais, refusant l'hospitalité du comte Tiso, il n'avait voulu d'autre logement que les branches d'un noyer "haut et large." La maladie faisant de rapides progrès et tout espoir de guérison étant perdu, il demanda à être transporté à Padoue, afin d'y rendre le dernier soupir dans la maison des Frères mineurs. Mais il expira avant d'y arriver, dans le village de Cella, qui formait un des faubourgs de la ville. Les habitants de l'endroit voulurent garder le corps ; ceux de Padoue le réclamèrent. On en vint aux mains et la guerre civile éclata... car la nature humaine a trouvé moyen de se montrer cruelle et malfaisante sous prétexte d'aimer et d'honorer les apôtres de vérité et d'amour. Il s'agissait en réalité bien moins d'adoration que d'exploitation. Le bruit s'était vite répandu que le corps opérait des miracles. Chacun voulait en avoir le bénéfice immédiat.

Les Padouans l'emportèrent. Le podestat fit déposer la dépouille de Frère Antoine dans l'église de Sainte-Marie ; un grand concours de peuple ne cessait de se presser autour de son tombeau, implorant des miracles qui, naturellement, s'accomplissaient par centaines... Moins d'un an après sa mort, sa canonisation était obtenue et proclamée à Spolète, le 30 mai 1232, et c'est alors que fut rédigée la légende primitive qui servit de base à tous les biographes postérieurs et que la tradition et l'imagination enrichirent, au cours du quatorzième et surtout du quinzième siècle, d'éléments et d'incidents nouveaux.

C'est ainsi que l'épisode de saint Antoine tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, devenu le

thème unique de son iconographie depuis Murillo, ne se rencontre jamais dans son iconographie primitive. C'est à peine si, à l'extrême fin du quinzième siècle et au seizième, on peut citer une apparition de la Vierge avec l'Enfant à saint Antoine. L'origine de cet épisode se trouve dans un passage du *Liber miraculorum*, rédigé au quatorzième siècle. Saint Antoine, en tournée de prédication, reçoit un jour l'hospitalité d'un ami. Celui-ci, passant par hasard devant la chambre de son hôte, aperçoit, par la porte entrouverte, un enfant qu'il contemple et caresse avec dévotion. Mais cette indiscretion est révélée au saint, qui enjoint à son ami de ne dire à personne, sa vie durant, ce dont il a été témoin. Cet ordre fut obéi, et c'est seulement, longtemps après la mort et la canonisation du Frère que cette vision fut révélée.

Plus de trois siècles se passèrent sans que les artistes en fissent leur profit. Sans doute ils ont souvent représenté saint Antoine en contemplation devant la Vierge et l'Enfant ; mais c'est en compagnie d'autres saints, simple assistant au trône virginal ou témoin des fiançailles mystiques de sainte Catherine, à côté de saint François et à son rang, après lui. Mais à partir du dix-septième siècle, de Murillo et de Van Dyck, Antoine restera seul en tête à tête avec la Madone qui lui tendra l'Enfant d'un geste affectueux, ou, même, il portera lui-même le petit Jésus, le bercera dans ses bras, ou, agenouillé devant lui, le couvrira de ses caresses, dont la tendresse ne sera plus exempte de nièvrerie. C'est là le dernier état du cycle iconographique, jusqu'aux produits trop connus des fabriques de Saint-Sulpice.

Dans la période de formation, on ne rencontre que quelques épisodes de la biographie du saint, ou de ses miracles les plus populaires (apparition de saint François à un Frère pendant la prédication d'Antoine, vitrail de l'Église supérieure d'Assise et fresques de Giotto), — sauvetage de naufragés, délivrance de prisonniers et surtout de prisonniers pour dettes, — prise de l'habit franciscain, — enfin, prédication sur l'avarice et "Miracle de la jambe," qui fait son apparition au cours du quatorzième siècle.

Au quinzième siècle, ces épisodes s'animent. L'invention dramatique et la verve impétueuse d'un Donatello y mêlent, dans les bas-reliefs de l'autel de Santo, tout ce que le thème primitif peut comporter de variations et d'incidents pittoresques ; la foule vit et grouille autour du thau-maturge ; la réalité familière et la vie sont évoquées autour de son action surnaturelle : le prodige devient vraisemblable par la puissance du génie de l'artiste. Mais, à l'exception de Padoue, où on lui élève une somptueuse basilique et où Donatello est appelé pour travailler en son honneur, son culte reste subordonné à celui de saint François.

C'est surtout à la fin du quinzième siècle, quand Bernardin de Sienne et Sixte IV ont puissamment contribué à propager le culte du saint et que sa légende s'est accrue d'apports nouveaux, que le pèlerinage à son tombeau reprend une popularité extraordinaire. Elle s'étend encore au seizième siècle et au dix-septième siècle ; ce sont les Flamands avec Van Dyck et les Espagnols avec Murillo qui deviennent alors les interprètes les plus achalandés de la dévotion populaire.

On sait assez de quelle recrudescence, après un long sommeil, — elle revit aujourd'hui... Mais je n'ai pu trouver, dans les textes ni dans l'histoire de l'art, — et M. de Mandach, dans son livre savant et si complet, ne m'a pas appris, — pourquoi ma cuisinière s'adresse vainement, hélas ! à saint Antoine pour retrouver tous les objets perdus.

ANDRÉ MICHEL.

POUR LES MINEURS

La meilleure pharmacie pour le voyageur comprend surtout le BAUME RHUMAL. 95

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame

BON POINT

Les affections des voies respiratoires sont sûrement guéries par l'emploi du BAUME RHUMAL.